

Réorganiser le système de santé carcéral : besoins et nouveau dispositif

Claude-François Robert, médecin cantonal, et Laurent Barthe, directeur des soins du Service pénitentiaire

Les prisons du canton de Neuchâtel hébergent sur trois sites 170 détenus dans un canton de 170'000 habitants. La détention elle-même, la co-morbidité psychiatrique, les abus de substances, la promiscuité et la violence sont des facteurs de risque pour la santé. Suite à deux décès, tant les autorités que les médecins des prisons se sont interrogés : comment mettre en place un système de santé juste, pertinent, et répondant dignement aux besoins ? Toute réorganisation implique qu'elle soit conçue pour répondre à des besoins prioritaires. Raison pour laquelle, nous avons conduit un important travail d'évaluation des besoins, préalablement à toute action.

Nous avons identifié plusieurs catégories de besoins :

- urgents, déjà cités dans un audit et non discutés ici ;
- normatifs, issus de bases légales et de documents professionnels ;
- sanitaires, ressortant de l'épidémiologie des problèmes de santé en prison ;
- perçus par les acteurs (personnel soignant et médecins, cadres et agents de détention et les détenus).

Ces besoins ont été identifiés dans des documents internes, recherche de littérature et discussion auprès d'experts.

Résultats

Nous présentons ci-dessous un résumé des besoins les plus pertinents.

Besoins normatifs

L'organisation des services de santé carcéraux se base sur des dispositions légales, déontologiques et professionnelles¹. Il faut relever les références fondamentales comme l'article 3 de la convention européenne des Droits de l'Homme, «Nul

ne peut être soumis à la torture ou des peines et des traitements inhumains ou dégradants». Cette disposition, peut s'étendre à la souffrance liée aux problèmes de santé et surtout aux insuffisances de traitements permettant de pallier cette souffrance.

Besoins sanitaires

Le dispositif sanitaire devra répondre aux besoins sanitaires correspondant aux problèmes de santé physiques et psychiques. Une recherche de littérature et des discussions avec des experts ont permis de dresser un inventaire des besoins sanitaires. Ils se situent au niveau des maladies transmissibles, des dépendances et de plus en plus des maladies chroniques. Les maladies psychiques sont fréquentes et nécessitent des approches spécialisées. (Voir tableau page 5).

Besoins liés aux risques de santé publique

Nous en avons dressé la liste selon quatre dimensions : la première se réfère à l'état de santé (pandémie virale, gastro-entérite, TBC, etc.), la seconde à des événements propres à la population carcérale (agression, prise d'otage, émeute), la troisième à des perturbations de l'environnement susceptibles d'avoir un impact sanitaire (incendie, inondation, insalubrité, etc.) et la dernière liés à des dysfonctionnements du dispositif sanitaire (absentéisme, erreur de médication, etc.).

Besoins perçus par les acteurs

Les médecins et soignants expriment des besoins de supervision et de meilleures interactions entre infirmiers et médecins, ainsi que des mesures pour protéger le secret. Les agents de détention demandent plus d'informations sur la santé des détenus et une formation sur les risques sanitaires. Les détenus souhaitent préserver leur santé par une bonne hygiène de vie et bénéficier d'un meilleur suivi médical.

Le besoin d'amélioration de compétences doit être complété à travers

des formations, par exemple le renforcement de compétences des agents de détention. De par leur présence permanente, ceux-ci assurent la distribution sécurisée de médicaments et des tâches de premier secours.

Les médecins ont besoin de supervision face à des situations médico-légales complexes ainsi qu'un renforcement de leur formation.

Un nouveau dispositif

L'évaluation des besoins s'est nourrie de plusieurs sources et a bénéficié de l'écoute des acteurs. L'investissement initial dans une évaluation des besoins permet d'appuyer la réorganisation sur des éléments objectivement mesurés. Le processus d'évaluation des besoins avec les acteurs concernés, par sa dimension participative, permet aussi de préparer le changement dans un contexte de réorganisation.

Les travaux réalisés avec les acteurs concernés (soignants et médecins, cadres, agents de détention et détenus) montrent que le nouveau dispositif doit assurer des fonctions de soins physiques et psychiques, de prévention des maladies et accidents et de promotion de la santé et garantir un environnement exempt de menaces sanitaires.

En pratique, les améliorations prioritaires proposées sont de :

1. renforcer la dotation en ressources humaines (infirmiers et médecins) pour répondre aux normes européennes ;
2. organiser un dispositif couvrant les trois sites avec une équipe mobile et des pratiques harmonisées ;
3. mettre en place un contrôle de santé initial dans les 24 heures ;
4. mettre en place le piquet infirmier et une visite médicale en présence de l'infirmier ;
5. donner mandat du Conseil d'Etat à une institution de santé parapublique pour assumer la responsabilité médicale du dispositif à moyen terme.

En parallèle à cela, une série d'ateliers avec une consultante externe a permis la définition d'un concept de prévention et de promotion de la santé en milieu carcéral.

Sur le plan de la supervision médicale, le service de la santé publique

a mandaté le Dr Hans Wolf, responsable de la médecine pénitentiaire à Genève pour assurer un encadrement des médecins, sur appel et par des ateliers de formation.

Ainsi, le dispositif tend de plus en plus à répondre aux besoins et à

correspondre aux normes européennes.

¹ Voir pour exemple. *Médecin, santé et prisons*, D. Bertrand et G. Niveau, Editions Médecine & Hygiène, 2006.

Besoins des activités à développer en fonction des problèmes de santé identifiés

Problèmes de santé	Besoins d'activités à développer
Problèmes mineurs (douleurs, petits traumatismes, etc.)	Procédures pour délivrer des médicaments simples ou des soins élémentaires (désinfection et pansements) par les agents de détention
Problèmes de médecine de premier recours	Besoins couverts par les consultations médicales
Urgences	Formation des agents de détention, vérification des procédures
Traumatismes	Evaluation des mesures de prévention, soins d'urgence
Usage de substances	Evaluation des mesures de prévention, standardisation de procédures
Maladies psychiatriques	Diversifier l'offre pour assurer des soins psychiatriques en milieu sécurisé
Maladies transmissibles	Evaluation des mesures de prévention, standardisation de procédures, collaboration avec l'OFSP
Maladies chroniques	Evaluation des besoins spécifiques
Situations particulières (grèves de la faim, une grossesse, des handicaps, le désir de mourir)	Elaboration de conduites à tenir en fonction des priorités, expertise externe

placemed ■ sàrl

genève - vaud - neuchâtel

placement de personnel médical

Gestmed ■ services

Un partenariat sur mesure – des coûts adaptés l'expérience et les compétences de professionnelles de la santé

Placemed – placement de personnel médical

- Un **service exclusif** pour la recherche de votre collaboratrice.
- des candidates sélectionnées avec rigueur.
- des candidates répondant à vos attentes spécifiques.

Nos conditions sont à votre disposition sur notre site www.placemed.ch

Placemed – Gestmed services

- **Remise de cabinet:** estimation, inventaire, aide à la négociation
- **Reprise de cabinet:** suivi des demandes administratives
- **Ouverture de cabinet:** businessplan, crédits bancaires
- **Gestion du cabinet médical:** conseils pour la logistique, audits personnalisés, cours facturation Tarmed, création de chaînage selon la spécialité, optimisation de la structure.
- **Conseils:** en assurances, financiers et fiscaux.

Placemed – Genève

Denise GENOUD
Route de Jussy 29
1226 THÔNEX
Tél.: 022 869 45 70
Fax: 022 869 45 09
info@placemed.smis.ch

Placemed – Vaud

Marianne SEILER
Chemin du Cloalet 4
1023 CRISSIER
Tél.: 021 631 35 75
Fax: 021 631 35 76
msm@placemed.smis.ch

Placemed – Neuchâtel

Denise GENOUD
Av. des Champs-Montants 16c
2074 MARIN
Tél.: 032 752 35 68
Fax: 032 752 35 69
info@placemed.smis.ch